

Comment et où s'inscrire

Inscriptions **samedi 7 septembre de 8h à 11h** à la Maison du Sport.
À partir du 9 septembre : permanence le vendredi de 8h30 à 11h30
(en fonction des places disponibles).

Début des activités : mercredi 18 septembre

Inscription possible sur plusieurs créneaux

- 1^{er} trimestre : 16 sept. au 20 déc.
- 2^e trimestre : 6 janvier au 4 avril
- 3^e trimestre : 22 avril au 13 juin

enfant sélestadien : 15 € /trimestre
enfant non sélestadien : 18 € /trimestre

À savoir

- toutes les activités sont encadrées par les éducateurs sportifs de la Ville de Sélestat ;
- une autorisation parentale devra être remplie et signée le jour de l'inscription ;
- **attention** : par mesure de sécurité et d'organisation, merci de prévenir les éducateurs en cas d'absence de votre enfant, par mail à sports@ville-selestat.fr ou par SMS au **06 89 99 21 65**. Au bout de 3 absences non excusées, l'enfant sera désinscrit de l'activité ;
- la tenue de sport est exigée. Les enfants pieds nus ne seront pas acceptés, l'accès aux salles d'activités des écoles Schuman et Jean Monnet se fait exclusivement en chaussons adaptés ou en chaussures de sport propres ;
- pas d'activité pendant les vacances scolaires, les jours fériés et les jours de fermeture exceptionnelle des salles. Les séances annulées ne pourront être reportées ;
- **en cas de manque de respect envers l'éducateur ou les autres enfants, d'un comportement inapproprié, de la dégradation du matériel ou de l'équipement sportif, l'éducateur peut refuser la participation de l'enfant aux activités ou l'exclure jusqu'à la fin de la période. La Ville de Sélestat en sera avisée et en informera les parents.**
- aucun remboursement ne sera accepté une fois l'inscription enregistrée ;
- les enfants doivent être à l'heure pour le début de l'activité, l'accès à la salle ne sera plus possible après le début de la séance ;
- les parents ou personnes habilitées doivent rechercher leur(s) enfant(s) à l'heure ;
- les enfants restent sous la responsabilité des parents ou de l'accompagnateur avant et après la séance ;
- tout parent d'enfant souhaitant participer aux activités sportives de la Ville de Sélestat devra indiquer sur l'autorisation parentale s'il autorise ou refuse l'utilisation de l'image de son enfant. En cas d'autorisation, la durée, les moyens de captation et les supports utilisés, notamment, seront précisés sur l'autorisation parentale.

Contact

Ville de Sélestat | 17 avenue du Dr Houllion - 67600 Sélestat
Maison du Sport | 03 88 58 85 96 - **06 89 99 21 65** - sports@ville-selestat.fr



Animations Sportives

Ville de Sélestat

2024/2025

www.selestat.fr

20
TERRE
DE JEUX
24

Sélestat[®]
Alsace Centrale



éveil sportif

**mercredi de 9h à 10h15
et de 10h30 à 11h45**

▪ école maternelle Schuman

Les enfants découvrent l'expression corporelle, leur potentiel physique et moteur mais aussi créatif et social à travers des jeux collectifs et individuels.

- » pour les enfants scolarisés à la rentrée 2024/2025
9h-10h15 : petite et moyenne section (nés 2020/2021)
10h30-11h45 : moyenne et grande section (nés 2019/2020)
- » 16 places/séance

multi sports

mercredi de 9h à 10h15

▪ gymnase Dorlan

Les enfants pratiquent des jeux sportifs collectifs et individuels, des activités physiques fondamentales (course, saut,...) et découvrent des activités de coordination.

- » pour les enfants nés entre 2016 et 2018
- » CP / CE2 (6 ans révolus)
- » 20 places/séance



école de vélo

1^{ère} période

mercredi de 10h30 à 11h45

▪ gymnase Dorlan et/ou cour d'école

Les enfants développent leur pilotage et technique à vélo, deviennent responsables et autonomes et sont sensibilisés à une pratique écologique de l'activité.

- » pour les enfants nés entre 2014 et 2018
- » du CP au CM2 (6 ans révolus)
- » 18 places/séance
- » casque obligatoire et vélo en bon état adapté à l'enfant

roller

2^e période (période hivernale)

mercredi de 10h30 à 11h45

▪ gymnase Dorlan

Les enfants découvrent la pratique du roller en s'amusant. Ils pourront ensuite se déplacer en roller de façon responsable. Pour débutants et confirmés

- » pour les enfants nés entre 2014 et 2018
6 ans révolus - du CP au CM2
- » 18 places/séance
- » casque et protections obligatoires, quelques paires de rollers disponibles sur place.



jeux collectifs

3^e période

mercredi de 10h30 à 11h45

▪ gymnase Dorlan

Les enfants découvrent et pratiquent des jeux collectifs en salle. Sans compétition et sous forme ludique, ils pratiquent hockey, jeux sportifs anciens...

- » pour les enfants nés entre 2014 et 2018
- » du CP au CM2 (6 ans révolus)
- » 20 places/séance

tous à l'eau !

mercredi de 14h à 16h30

▪ piscine des Remparts

Nage libre et jeux ludiques, avec test de niveau préalable. Prévoir maillot de bain, bonnet de bain obligatoire, serviette, cheveux attachés, pas de boucles d'oreilles ni de bijoux. Maillot de bain obligatoire (short, boxer, jupe, bermuda interdits).

- » pour les enfants nés entre 2014 et 2018
- » du CP au CM2 (6 ans révolus)
- » 50 places/séance